REPUBLIQUE D'HAITI

104

ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, SON EXCELLENCE JEAN MARIE CLAUDE GERMAIN, A L'OCCASION DE LA SEIZIÈME CONFÉRENCE DES PARTIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CANCUN 7-10 DECEMBRE 2009

SEGMENT DE HAUT NIVEAU

(Version Finale)

Cancun, 07 Décembre 2010

Madame la Présidente,
Excellences,
Distingués Délégués,
Mesdames/Messieurs,

Un an après Copenhague, nous voici réunis à Cancun pour la poursuite du processus multilatéral de négociation sur le changement climatique selon une approche à double voie devant nous permettre d'aboutir, tenant compte du sens de l'urgence, à :1) une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto légalement contraignante et effective à partir de 2013 et 2) un équilibre entre les impératifs de développement et la nécessité de freiner l'augmentation des températures moyennes au niveau du Globe.

Notre délégation a noté avec appréciation la qualité de l'accueil, la transparence et le caractère inclusif des efforts déployés par la Présidence mexicaine pour redonner confiance au système multilatéral sérieusement ébranlé depuis Copenhague.

Au nom du Président de la République d'Haïti, Son Excellence René PREVAL, au nom de la délégation haïtienne et en mon nom propre nous exprimons notre profonde gratitude au gouvernement mexicain, aux autorités de Cancun et au peuple du Mexique pour leur excellente hospitalité.

Madame la Présidente, Haïti voudrait exprimer sa solidarité et ses sympathies envers les peuples frères du Venezuela et de la Colombie fraichement frappés par les inondations. Tout comme également, nous ne saurions ne pas exprimer la douleur que nous partageons avec l'île sœur de Sainte Lucie dont la moitié du pays a été dévastée par le récent cyclone Tomas ayant frappé plusieurs îles de la Caraïbe dont la Barbade, la Jamaïque et notre pays.

Le Climat, facteur accélérateur de la propagation du choléra en Haiti. Les inondations du cyclone Tomas ont notamment causé la mort d'une trentaine de personnes en Haïti et contribué à propager de manière exponentielle l'épidémie causée par le Choléra, maladie responsable à date du décès de plus de 2,000 personnes. ***Ces inondations ont donc influé les conditions d'évolution de la maladie. Elles ont contribué à accroitre la mortalité due au choléra et posent de manière édifiante et criante le dilemme Santé et Climat et nous rappellent enfin combien le changement climatique peut avoir des effets dévastateurs sur la santé humaine***.

Souscrivant aux déclarations du Yémen au nom du Groupe des 77 et la Chine, de la Grenade au nom de l'Alliance des Petits Etats Insulaires en Développement et du Royaume du Lesotho au nom des Pays Moins Avancés (PMA), **Haïti relève avec inquiétude**, ***Madame la Présidente***, que depuis la publication du dernier rapport alarmant du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat de 2007, les nuages s'assombrissent de plus en plus et les évidences scientifiques s'accumulent pour mettre la communauté internationale en garde contre le risque élevé de disparition de nombreux pays représentant

l'archétype de la vulnérabilité, les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) en l'occurrence.

Le scénario de 2C de Copenhague a fait son temps. Déjà, le dernier rapport du PNUE sur une comparaison du réchauffement global à 2C et à 1,5C et dont le fondement scientifique a été reconnu par plus de 100 pays a fait voler en éclat le scénario de 2C de Copenhague. ***La science nous interpelle donc de reconnaître qu'une atmosphère de plus de 350 parties par millions de Gaz Carbonique en terme d'émissions et une augmentation de la température au-dessus de 1,5C sont incompatibles avec la survie de nombreuses nations ici présentes***. Ce que les PEID avaient déjà fait valoir à Copenhague comme ligne rouge à ne pas dépasser comme objectifs d'émissions.

En ce sens, **la Vision Partagée**, en cours de négociation à Cancun, devrait traduire cette triste et dure réalité, consacrer des références au développement durable et un résultat post Protocole de Kyoto de 2012 juridiquement contraignant. Nous devons, pour cela **Madame la Présidente**, agir vite car le ***temps climatique*** joue contre la survie de l'Humanité et le ***Business as Usual*** n'est pas une option si nous voulons être sérieux.

La Vulnérabilité au climat : un obstacle majeur pour le dévelopement des PMA. Nos contributions aux Gaz à Effet de Serre qui modifient aujourd'hui le climat mondial sont insignifiantes alors que nous sommes confrontés à des difficultés économiques et à des dommages matériels importants liés aux changements climatiques. Les phénomènes météorologiques extrêmes ont gagné, chez nous comme nous ont montré les quatre cyclones de 2008 qui ont frappé Haiti, en intensité et en fréquence et ont de fait été multipliés par cinq entre 2000 et 2010 selon le dernier rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

Notre unique statut de PMA dans l'Hémisphère Occidental - lié notamment à un manque d'infrastructures sociales et matérielles, l'inadéquation de nos institutions et une base économique étroite – fait que nous sommes exposés non seulement aux catastrophes de grande ampleur mais aussi à un état plus permanent de stress économique dû à l'augmentation des températures moyennes, à la réduction des ressources en eau disponibles et à l'insécurité alimentaire. En plus, nous ne disposons pas de ressources nécessaires pour faire face à ces catastrophes. ***Ce qui entrave non seulement notre croissance mais met du coup en péril tous nos efforts pour atteindre les Objectifs Millénaires pour le Développement de 2015***.

Un mécanisme pour adresser les pertes et domages au niveau de l'Adaptation. Par rapport à tous ces problèmes, les négociations sur l'**Adaptation** devraient s'aviser à établir un mécanisme international, sous contrôle de la Convention, pour traiter les pertes et les dommages associés aux impacts des changements climatiques et des considérations spéciales devraient être accordées aux préoccupations des parties les plus vulnérables avec une emphase particulière sur les questions de genre et la situation des orphelins et des vieux.

De nouvelles ressources pour le Fonds d'Adaptation. Le **Fonds d'Adaptation** devrait consacrer une augmentation des financements, allant au-delà des annonces de Copenhague, pour les pays les plus pauvres comme soutenu par le rapport du CNUCED et les PEID. Les questions de gouvernance du Fonds doivent être déjà aplanies à Cancun et les ateliers régionaux devraient être encouragés pour permettre aux parties à faibles capacités de se familiariser avec le processus d'accréditation des entités nationales de mise en œuvre. Notre pays souhaite que le GEF joue un rôle prédominant, sous forme de Secrétariat, dans la gouvernance du Fonds compte tenu des progrès et des réformes sur l'accès facilité aux ressources financières en cours par l'équipe dirigée par Madame Monique Barbut. Les Petits Etats Insulaires en Développement, comme Haïti, ressentent déjà les retombées positives des réformes enclenchées par la Présidente et Directrice Exécutive du GEF.

Le Financement et le Fonds Climat. D'une manière générale, **Madame la Présidente**, Haïti plaide pour un **Financement** ciblant les parties les plus vulnérables, à base de ressources nouvelles, prévisibles et additionnelles dont les sources consacreront la primauté du budget public des pays développés. Les mécanismes de marchés devraient jouer un rôle secondaire et les banques de développement doivent être surtout perçues comme des canaux et non en tant que sources de financement. Les financements existants n'ont pas vraiment aidé les populations les plus vulnérables. Le Fonds Climat devrait par conséquent privilégier de nouvelles façons de faire pour aider les PMA comme Haïti à renforcer leur résilience aux changements climatiques, encourager des actions de reforestation et adopter des modes de développement durables.

Renforcement de capacités et transfert de technologie. En matière de **Renforcement des capacités**, Haïti est pour que cette question soit traitée de manière autonome pour être sûr que le financement en appui à de telles activités soit disponible et facilement mobilisable. Nous savons tous que les bailleurs de fonds hésitent à financer les activités qui sont transversales. Les négociations sur le **transfert de technologie** ne doivent pas être handicapées par les questions de Droit de Propriété I*ntellectuelle et* il est nécessaire, au plan de la gouvernance, qu'un Comité d'Implémentation soit établi.

Haïti réitère son engagement pour que Cancun jette les bases d'un accord équitable, ambitieux et contraignant à Durban (Afrique du Sud) en 2011. Une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto doit être finalisée ici même pour être validée à Durban. Les objectifs d'émissions de GES doivent être en conformité avec les dernières données de la science.

Nous croyons fermement que, malgré les choix difficiles à faire et les lourds sacrifices à consentir, nous allons sortir avec quelque chose de substantiel et d'équitable pour l'Humanité. C'est là une question de responsabilités communes mais différenciées, une question de juste répartition de l'effort à fournir pour lutter contre le dérèglement climatique. **Il s'agira par ainsi de paver, au plan des engagements, à une perspective post Cancun beaucoup plus responsable et porteuse d'espoir pour l'Humanité. Merci.**